

BALISES DE DETRESSE KANNAD 406 AF (Automatique –Fixe)

Principe de fonctionnement: Nos balises de détresse sont fixes (ELT pour Emergency Locator Transmitter) et peuvent émettre, en cas de crash simultanément sur 3 fréquences différentes:

- **406 MHz** : Un signal codé selon le pays et l'immatriculation de l'avion est émis sous 5 watts toutes les 50 s. pendant 0,5 s. vers 2 séries de satellites gérés par l'organisme COSPAS – SARSAT (d'origine USA + Canada+ France+ Russie): une série de 5 satellites géostationnaires (GEOSAR), une autre série de 6 satellites (LEOSAR) circulant sur une orbite polaire, toutes les 100 min.
- **121,5 MHz** (civils) et **243 MHz** (militaires): Ces fréquences sont émises en permanence dès la mise en service de la balise sous une puissance de 100mW. modulées en 1420 et 490 Hz .

Localisation : Le signal 406 MHz est reçu par l'un des satellites et transmis , suivant la nationalité de l'avion vers une des 64 stations disséminées à travers le monde, et cela pendant 24 heures. En France le signal est transmis à la station COSPAS- SARSAT située près de Toulouse.

Nos balises n'ayant pas de protocole de localisation (pas d'information de position), elles sont localisées uniquement par les satellites LEOSAR , par effet Doppler, avec une précision d'environ 4 km, en n'importe quel point de la terre.

Le signal 121,5 (ou 243 MHz) est émis en permanence jusqu'à épuisement des piles (environ 100 heures), et est utilisé par les secours sur place pour déterminer avec précision la position exacte de l'épave par radiogoniométrie.

Mise en marche : Les balises ELT sont mises en fonctionnement soit automatiquement (par un détecteur de choc intégré), soit manuellement par l'interrupteur à basculeur à 3 positions installé au tableau de bord.

Consignes aux pilotes : Quelles que soient les inscriptions portées sur l'interrupteur à basculeur:

ON NE TOUCHE PAS A L'INTERRUPTEUR LORS DES ESSAIS CABINE

Ni pour tester la balise, ni pour voir " comment ça marche"

Les balises sont testées par la Maintenance une fois par mois

La péremption des piles est de 6 ans (2 ans pour les anciennes balises)

- Le voyant rouge est normalement éteint , et ne s'allume que lors du fonctionnement de la balise. On ne s'occupe donc pas de vérifier s'il fonctionne.

En cas de détresse, le détecteur de choc met la balise en fonctionnement.

On peut "forcer" la mise en fonctionnement, en appuyant sur le côté "on" du basculeur.

Remarque : En cas d'appui intempestif sur le côté "on" du basculeur: Le voyant rouge s'allume, et la balise se déclenche 50sec.après.

Profiter de ce laps de temps pour désactiver la balise en appuyant sur la partie "Reset" du basculeur.



Interrupteur à basculeur